

FISCALITE EUROPEENNE ET TIERS-MONDE (2006)

Détaxer le travail et taxer la consommation n'enlève pas au Tiers Monde les avantages qu'il a sur nous

Economiquement, un pays augmente sa richesse intérieure en exportant. Ce sont les devises payées au pays exportateur qui contribue à augmenter le PIB de ce pays.

C'est ce que fait par exemple la Chine. Elle exporte et fait ainsi entrer chez elle l'argent fourni par les acheteurs de ses produits.

Pendant très longtemps et aujourd'hui encore, la Belgique s'est enrichie grâce à ses exportations.

Rappelons que déjà au 19^{ème} siècle, elle fournissait du fer pour la construction des chemins de fer.. américains, chinois et autres

Aujourd'hui, sa bière est vendue jusqu'au Japon.

Au niveau international, les **bas salaires** sont souvent évoqués comme **pôle attractif** pour les délocalisations.

Le schéma ci-dessous montre à souhait qu'ils ne sont pas la première cause, loin s'en faut.

C'est surtout **la quasi absence de charges sociales** qui permettent aux entreprises chinoises de dégager de **plantureux bénéfices**.

Cela a comme conséquences de vider l'Europe de ses entreprises car le travail est trop cher.

La structure de prix selon qu'un produit est fabriqué chez nous ou en Chine

Europe	Chine
TVA	TVA
Charges patronales	Charges
Impôt s revenu	Bénéfice
Charges employé	
Bénéfice	Amortissements
Amortissements	Salaires nets
Salaires nets	Matière première
Matière première	

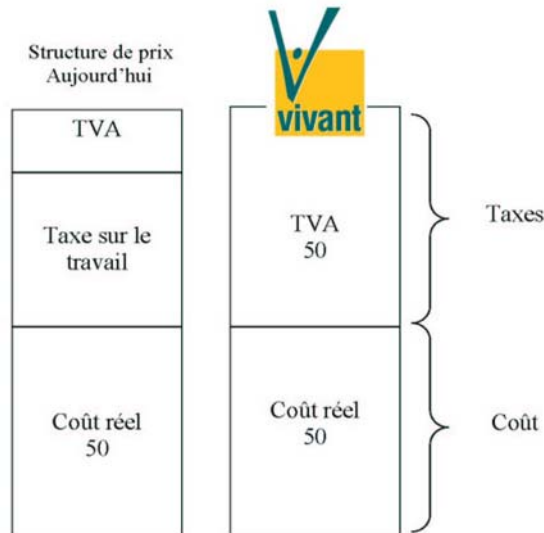
Ces gros bénéfices enrichissent le pays mais principalement une classe de privilégiés qui commencent même à venir investir en Europe (Vilvoorde en Belgique)

Il n'est donc **pas du tout sûr** que cet argent profite au chinois moyen.

Or, le programme de VIVANT propose de financer notre sécurité sociale par la consommation, libérant ainsi le travail de ses charges sociales, au niveau européen. Comme indiqué sur le schéma

ci-dessous, cette « TVA sociale » est variable selon le produit **afin de maintenir le MEME prix de vente.**

Pour les produits fabriqués en Europe
Le prix dans le magasin reste le même



Cela porte à conséquence pour la Chine (Tiers-Monde)

En effet, le prix de vente du produit européen **ne change pas**. Par contre, le produit chinois grevé de la même taxe (il ne s'agit pas de taxer un produit différemment selon sa provenance), risque de voir **son prix augmenter**. On comprend aisément que si l'entreprise chinoise **maintient son niveau de bénéfice**, le prix de son produit augmentera et sera moins concurrentiel. Notons que le programme de Vivant n'implique pas une réduction du salaire déjà faible de l'ouvrier chinois mais plutôt **une diminution de la marge bénéficiaire** de l'entreprise chinoise.

D'aucuns s'inquiètent que cette méthode fiscale n'enlève au Tiers-Monde les avantages qu'il a sur nous ... et mette en danger son développement. (Notes n° 1 et 2)

Vu la situation actuelle, ce n'est qu'une apparence car à qui **profite ces plantureux bénéfices ??**
Il vaudrait mieux les diminuer au profit du pouvoir d'achat du chinois.

De plus, il est erroné de partir du principe que l'Europe sera **immuablement riche** et donc capable de financer le développement de **quelques riches chinois**.

Peut-on affirmer avec certitude que dans « quelques années » la Chine aura la même sécurité sociale que les pays riches ? **Que l'Europe doit « tenir le coup », contribuer au développement de la Chine en important massivement les produits chinois ?** Que l'ensemble de l'immense population de ce pays va profiter de l'enrichissement des entreprises chinoises ? Ceci simplement parce qu'actuellement certaines régions chinoises (désignées par le parti) se développent mieux que d'autres ?

N'est-ce pas là une extrapolation simpliste qui oublie que la Chine **n'est pas une démocratie ?**

Est-ce que le succès de la Chine ne vient pas aussi **du pouvoir d'achat fortement réduit des européens**, contents de pouvoir se payer ces produits à bas prix dont le coût ralentit l'inflation et maintient les taux d'intérêts à des niveaux planchers, permettant ainsi aux citoyens d'emprunter (de sur-emprunter ?).

Par ailleurs, la Chine a besoin de pétrole. Les chinois ne sont pas les champions de l'écologie ni des économies d'énergies, et les prix des carburants montent, **rabotent encore plus le pouvoir d'achat des européens**. L'inflation pourrait grandir et avec elle les taux d'intérêts, ce qui risque de réduire encore plus le pouvoir d'achat des européens ayant des crédits en cours et devant de la sorte rembourser davantage.

N'y a-t-il pas un autre moyen de procéder ?

Il y a deux manières d'enrichir un pays et elles sont complémentaires :

1. En exportant
2. En augmentant le pouvoir d'achat du citoyen, ce qui est source de travail et de richesses.

Et comment maintenir le pouvoir d'achat ? **Par la croissance des échanges intérieurs et extérieurs.**

C'est pour cette raison que l'OMC a théoriquement **un rôle régulateur** nécessaire, pour autant qu'il n'autorise pas une concurrence déloyale entre les pays riches et les pays pauvres par le biais de subsides d'Etat.

Enlever aux pays en voie de développement la possibilité d'exporter, c'est les appauvrir et **autoriser** le développement d'une classe privilégiée au détriment de la justice sociale n'est pas mieux. Ainsi la politique agricole européenne largement subsidiée fausse les règles et ralentit le développement des pays du Tiers Monde. Dans un précédent article, nous avons montré les méfaits du système de subside qui une fois mis en place est **très difficile à éliminer**

(Note n° 3 Subsidier oui, mais quoi ? 2003)

Actuellement, **le système capitaliste a besoin d'être piloté** sinon il va s'autodétruire, car **les robots** remplacent de plus en plus de travailleurs (même en Chine) Et comme il y a une offre surabondante pour de la main-d'œuvre bon marché, cela entraîne **une diminution des revenus** de la classe des travailleurs et donc de la population.

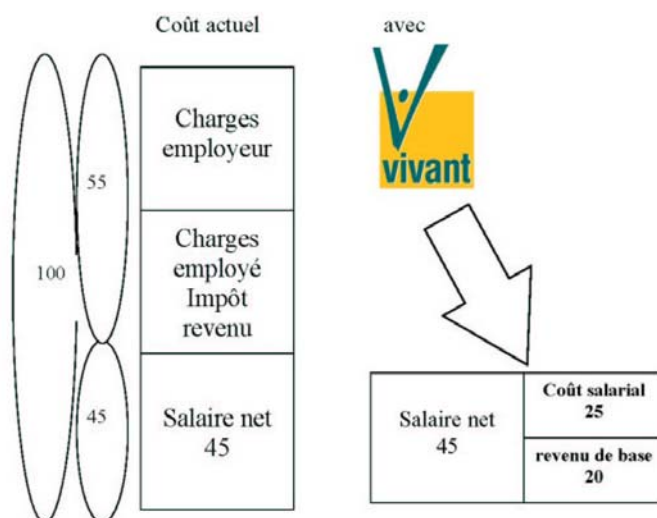
Or, le système capitaliste ne peut survivre que **si un pouvoir d'achat** est réparti au sein de la population.

Le revenu de base, (note n°4 et 5) comme nouveau paramètre, **réconcilie l'idéal de solidarité avec le marché libre.**

Il constitue un **subside** à l'emploi et un **soutien** du pouvoir d'achat dans une lutte contre la pauvreté.

Allié à une détaxation du travail, le revenu de base sauvegarde la sécurité sociale européenne et prépare le Tiers Monde à financer la sienne par la consommation.

Coût du travail



En définitive, établir des échanges entre partenaires trop inégaux est **source de pauvreté**. Permettre des échanges dans une réciprocité est source de développement et de richesses.

Les pays du Nord ont **avantage** à ce que les pays du Sud se développent. Dans le cas contraire, l'Europe risque de devenir une forteresse du bien être (pour combien de temps ?) **prise d'assaut par une immigration chronique**.

La mondialisation est une **chance** pour les pays pauvres dans la mesure où **une autre modulation des échanges** est instaurée.

Elle est **une chance** pour tous car des échanges entre les peuples, dans le cadre **d'une réciprocité**, sont bons pour la paix et le commerce.

Une mondialisation correctement menée doit pouvoir, à la longue, supplanter la puissance des armes par celle du juridique et de l'Etat de Droit.

Parler **d'un parlement mondial**, d'une législation mondiale dans le respect des régions n'est pas une utopie mais deviendra une nécessité si nous voulons sauver la mise.

VIVANT, pour sa part, peut apporter sa contribution à cette grande entreprise car il propose, ni plus ni moins, une meilleure répartition des richesses et les techniques pour y parvenir.

Une mondialisation de qualité exige une gestion intelligente et réaliste qui lutte contre les « va-t-en-guerre » et vise le Bien Commun.

Aussi, financer en Europe et dans le Tiers Monde une sécurité sociale par la consommation, **c'est mettre en place** une structure stable du pouvoir d'achat et une meilleure répartition des richesses

Ainsi, cette globalisation qui fait problème aujourd'hui sera remplacée par une intégration structurelle socio-économique des individus et des particularismes dans un ensemble planétaire.

Jean-Paul BRASSEUR
(responsable de VIVANT-EUROPE)
Pascal ROUSSEL
(responsable de la Wallonie)

Note N° 1 Coopération au développement (Extrait du programme exhaustif de VIVANT p. 75)

Vivant doute de l'efficacité de la coopération au développement telle qu'elle est appliquée aujourd'hui. Vivant est **adversaire d'une aide « réglementée »** parce qu'elle peut être source de corruption et de concurrence déloyale. Lorsque des prestations occidentales (biens ou services) sont fournies parce qu'elles ne sont pas disponibles sur place, il faudrait que ces fournitures se fassent à l'issue d'une adjudication publique sur le plan européen, ouvertes aux entreprises européennes et non-européennes qui présentent des garanties financières suffisantes pour mener l'opération à bonne fin.

Selon Vivant, des formes plus efficaces de coopération au développement seraient:

- **l'élargissement** des possibilités commerciales, de façon à ce que le pays crée son propre instrument de prospérité;
- **l'assistance** sur le plan d'une gestion adéquate avec, sur place par exemple, des partenaires qui bénéficient de la confiance de la population locale pour l'exécution de projets de développement;
- **le soutien** des initiatives qui fournissent des capitaux à petite échelle sous forme de prêts à la population locale (micro-crédit).

De plus, il faut :

- **veiller** à ce que des investissements étrangers ne favorisent pas d'inégalités dans le développement.
- **n'accepter** comme candidat au développement que des pays dont la puissance militaire est réduite au maximum, de façon à ce que la démocratie puisse s'y installer et s'y stabiliser, sans mettre sa souveraineté en danger.
- **organiser** des expériences avec un équivalent de revenu de base (par exemple, payé en nourriture) dans des petites communautés isolées.

(La distribution ponctuelle (chaque mois) d'un revenu de base dans le Tiers Monde exige un contrôle financier efficace et un accompagnement social afin d'éviter les détournements de fonds.)

Note N° 2 Revenu de base dans les pays du Tiers Monde (Extrait du programme exhaustif de VIVANT p. 76)

Vivant soutient aussi le mouvement favorable à l'effacement des dettes publiques des pays du Tiers Monde. La plupart de ces dettes ont été engagées par des régimes autoritaires. Les banques accordaient les crédits sans bien examiner les risques. En général, la population de ces pays n'avait pas la possibilité de participer à la prise de décision et ne bénéficiait pas de ces crédits accordés par les banques. Il n'est donc pas équitable que le niveau de vie de ces populations doive baisser pour rembourser les dettes.

Vivant est aussi d'avis que l'instauration d'un revenu de base dans les pays du Tiers Monde peut être **la meilleure façon de dépenser le budget consacré à la coopération au développement**. Il est possible de donner un revenu de base de 40 € (~1 600 BEF) à chaque Nicaraguayen avec seulement 1 % de notre PNB. Au Nicaragua, pays qui compte environ 2 500 000 habitants, ces 40 € sont l'équivalent de 250 € de chez nous (~10 000 BEF), les produits de base étant moins chers dans ce pays. De ce fait, **on crée un marché local, puisque le pouvoir d'achat est augmenté**. Le revenu

de base procure aux individus, qui le reçoivent, une plus grande autonomie et un espace pour leurs propres initiatives.

On peut aussi envisager que les produits industriels importés dans ces pays soient fortement taxés (taxe sur la consommation) car ils sont, la plupart du temps, achetés par des personnes aisées. Cela permettrait de financer, en partie, le revenu de base de toute la population.

Note n° 3 « Subsidier oui mais quoi » (Extraits du VIVANT électronique, édition spéciale septembre 2003)

« **A première vue, le subside semble résoudre le problème** : les prix restent artificiellement bas (ce qui est bon pour les consommateurs sans pouvoir d'achat) et les agriculteurs/éleveurs reçoivent une aide pour compenser leurs coûts de production trop élevés par rapport aux prix de ventes.

Malheureusement, le subside entraîne une multitude d'effets pervers : il fausse la concurrence avec les pays qui n'en ont pas et empêche leur développement, il entraîne une surenchère qui pousse à toujours plus de subsides et cet argent mal utilisé contribue à appauvrir nos pays « riches » ...etc

Lorsque l'on met son doigt dans l'engrenage du subside, en sortir n'est pas facile. En effet, la disparition brutale des subsides au niveau mondial entraînerait **une montée des prix** (alors que les gens n'ont pas un pouvoir d'achats suffisant pour y résister) et **une baisse du nombre d'agriculteurs** dans nos pays riches (pertes sociales).

Les Européens, quoi qu'on en pense, ont **un pouvoir d'achat insuffisant** pour acheter, par exemple, des vêtements fabriqués au coût de la main d'œuvre européenne. A cause de la délocalisation, l'emploi et le marché intérieur s'amenuisent.

Quant aux petits pays, pauvres ou autres, ils se voient forcés d'accepter l'ouverture au monde des Grands, de suivre les dictats ultra libéraux : **réduire leur marché intérieur et exporter** pour payer leur dette sans pouvoir nourrir leur propre population. »

Note N° 4 Importance du revenu de base pour le Tiers Monde (Extrait du programme exhaustif de VIVANT p. 76)

A Sao Paulo (17 millions d'habitants) – Brésil), Martha Suplicy, maire de cette ville depuis janvier 2001, installe le revenu de base depuis juin 2001 pour les petits salaires et les personnes sans revenu. Cette distribution s'accompagne d'une aide sociale pour une éducation à la gestion et une protection contre les vols.

Son ex-mari, Eduardo Matarazzo Suplicy, sénateur fédéral de l'état de Sao Paulo pour le parti travailliste, a déclaré : « Le revenu de base est une arme efficace contre la non-liberté économique qui pousse les gens à accepter des conditions de travail mi-esclavagistes ou qui les pousse à aller chercher un revenu dans des régions inamicales. C'est un moyen efficace dans la lutte contre le crime organisé (commerce illégal des drogues, traite des hommes) et qui brise le cercle vicieux de la pauvreté et de l'analphabétisme. »

Note 5 L'adoption d'une loi sur le revenu citoyen au Brésil
(Extrait du VIVANT électronique N° 41 (juillet 2004))

Conférence d'Eduardo SUPLICY dans un colloque du parlement français en juin 2004

Sénateur PT de São Paulo, Ph.D en Économie de la Michigan State University, Professeur d'Économie à l'École d'administration d'entreprises de São Paulo.

(...)

« C'est ainsi qu'en décembre 2001, mon mandat de sénateur ayant été renouvelé pour 8 ans, j'ai décidé de déposer un nouveau projet de loi instituant un revenu citoyen au Brésil à partir de 2005. Je suis aujourd'hui pleinement convaincu que le revenu de base inconditionnel est la voie du bon sens pour éradiquer la pauvreté, construire une société plus juste et assurer à tous une liberté réelle. C'est la voie du bon sens, tout comme il est de bon sens de sortir de chez soi par la porte. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé Guy Standing à la Conférence internationale sur le revenu minimum qui s'est tenue en 1998 dans les locaux du Sénat brésilien. 520 ans avant Jésus Christ, Confucius écrivait déjà, dans le Livre des questions et des réponses : « A-t-on jamais vu quelqu'un sortir d'une maison sans passer par la porte ? »

*La bonne nouvelle que je vous apporte aujourd'hui est que le texte en question a été adopté par le Sénat en 2002, à l'unanimité. Il l'a aussi été par la Chambre des Députés, et donc par l'ensemble du Congrès brésilien. Et, le 8 janvier 2004, le Président de la République Luiz Inácio Lula da Silva a donné la sanction présidentielle à ce projet au cours d'une cérémonie réunissant de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le professeur **Philippe Van Parijs**. Le Brésil est ainsi le premier pays où le Congrès national a adopté une loi instituant un revenu de citoyenneté.*

(...)

J'ai participé au Congrès de la Coalition d'Afrique du Sud pour l'octroi d'un revenu de base. (...) Plus de 12 millions de personnes, ont formé une coalition luttant pour l'instauration d'un revenu de base dans ce pays, dont tant de problèmes sont semblables aux nôtres.

(...)

Il y a un endroit dans le monde où l'allocation universelle a été appliquée: l'Alaska.

(...)

Par ce système, cet État est devenu le plus égalitaire de tous les États-Unis. Entre 1989 et 1999, l'Alaska a redistribué 6% de son Produit intérieur brut à tous ses résidents, qui sont aujourd'hui près de 650.000. En conséquence, alors que dans l'ensemble des États-Unis le revenu moyen des 20% de familles les plus pauvres a augmenté de 12% sur la dernière décennie, contre 26% pour les 20% de familles les plus riches, en Alaska ces chiffres sont tout différents: le revenu moyen des 20% de familles les plus pauvres a grandi de 28%, celui des plus riches a augmenté de 7% seulement. CQFD, comme disent les mathématiciens.

(...)

*Lorsque le Brésilien **Sérgio Vieira de Mello** a été nommé coordinateur des actions menées en Irak par les Nations Unies, je lui ai fait parvenir une lettre suggérant de suivre l'exemple de l'Alaska. Le 30 mai, Sérgio Vieira de Mello m'a répondu qu'il avait reçu favorablement ma suggestion. Le 23 juin, en Jordanie, l'ambassadeur **Paul Bremer III**, administrateur en chef de l'Irak, a proposé dans un discours qu'une manière de partager les richesses de l'Irak serait d'établir un programme financé par les recettes tirées du pétrole. Les citoyens irakiens pourraient recevoir des dividendes, comme en Alaska. En alternative, ces recettes pourraient financer des pensions de retraite publiques, ou d'autres outils de sécurité sociale.*